

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Basée sur la directive 91/155/CEE de la Commission des
Communautés Européennes

ZINKDUSTFILTERSTOF EN-DROSS

1. Identification de la substance et de la société/entreprise

1.1 Identification de la substance ou de la préparation:

Synonymes : Oxide de zinc, ashes (residues) zink refining

No CAS : 085305-07-3
No index CE : S.O.
No EINECS : 286-648-7
No RTECS : S.O.
Code NFPA : N.E.
Masse moléculaire : S.O.
Formule brute : S.O.

1.2 Identification de la société/entreprise:

NYRSTAR Sales & Marketing AG
Tessinerplatz 7
CH-8002 Zürich
Tel: +41 44 745 81 00
Fax: +41 44 745 81 10
Le courriel: infoSDS@nyrstar.com

1.3 Numéro d'appel d'urgence:

+32 14 58 45 45 (24/24 u)
Brandweerinformatiecentrum voor gevaarlijke stoffen (BIG)
Technische Schoolstraat 43 A, B-2440 Geel, België

2. Composition/information sur les composants

Composants dangereux	No CAS	Conc. (%)	Symbole danger	Risques (phrases R)
oxyde de zinc	001314-13-2	> 50	N	50/53
chlorure de zinc	007646-85-7	< 10	C	34
oxyde de plomb(II)	001317-36-8	1-2	T;N	61-20/22-33-50/53-62

3. Identification des dangers

- Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
- Egalement nocif par inhalation et ingestion
- Danger d'effets cumulatifs

- Très toxique pour les organismes aquatiques
- Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

4. Premiers secours

4.1 Contact oculaire:

- Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes
- Ne pas utiliser de produits neutralisants
- Consulter service médical/médecin si l'irritation persiste

4.2 Contact cutané:

- Rincer à grande eau et au savon
- Consulter service médical/médecin si l'irritation persiste

4.3 Après inhalation:

- Emmener la victime à l'air frais
- Sans connaissance: maintenir voies respiratoires libres
- Consulter service médical/médecin en cas de troubles respiratoires

ZINKDUSTFILTERSTOF EN-DROSS

4.4 Après ingestion:

- Immédiatement faire boire beaucoup d'eau
- Ne pas faire vomir
- Consulter service médical/médecin

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés:

- Non combustible
- En cas d'incendie environnant: tous les agents d'extinction sont autorisés

5.2 Mesures d'extinction à éviter:

- Aucune

5.3 Risques particuliers:

- Echauffement/combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (acide chlorhydrique) et formation de vapeurs métalliques

5.4 Instructions:

- Diluer le gaz toxique avec de l'eau pulvérisée
- Tenir compte des liquides d'extinction toxiques
- Modérer l'emploi d'eau, si possible recueillir/endiguer

5.5 Equipement de protection spécial pour les pompiers:

- Echauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Protection individuelle: voir 8.3

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

- Empêcher la pollution du sol et de l'eau
- Ne pas déverser à l'égout
- Rabattre nuage de poussière avec de l'eau pulvérisée
- Pomper/recueillir produit libéré dans récipients appropriés
- Boucher la fuite, couper l'alimentation
- Endiguer le solide répandu

6.3 Nettoyage:

- Empêcher le dégagement de nuages de poussières
- Mettre le solide répandu dans un récipient qui se referme
- Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes
- Porter produit recueilli au fabricant/à instance compétente
- Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau
- Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail

7. Manipulation et stockage

7.1 Manipulation:

- Observer une hygiène très stricte - éviter tout contact
- Eviter le dégagement de poussières
- Ne pas rejeter les déchets à l'égout
- Retirer immédiatement les vêtements contaminés
- Nettoyer les vêtements contaminés

7.2 Stockage:

- Tenir l'emballage bien fermé
- Conserver dans un endroit sec
- Tenir à l'écart de: sources de chaleur, acides, bases

Température de stockage: température ambiante

7.3 Matériau pour l'emballage:

- approprié : emballage étanche à l'eau

ZINKDUSTFILTERSTOF EN-DROSS

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Mesures techniques recommandées:

- Mesurer régulièrement la concentration dans l'air
- Travailler sous aspiration locale/ventilation

Méthodes de prélèvement:

- OSHA ID 121 Zinc oxide fume - Zinc chloride fume
- OSHA ID 121 Lead, inorganic fumes/dusts
- OSHA ID 125G Zinc oxide fume - Zinc chloride fume
- OSHA ID 143 Zinc oxide fume
- NIOSH 7300 Lead (Elements)
- NIOSH 7082/NIOSH 7105 Lead

8.2 Valeurs limites:

Oxyde de zinc:

TLV-TWA	:	fumées	:	5 mg/m ³	- ACGIH '98 - US
TLV-STEL	:	fumées	:	10 mg/m ³	- ACGIH '98 - US
TLV-TWA	:	poussières	:	10 mg/m ³	- ACGIH '98 - US

Valeur VME	:	fumées	:	5 mg/m ³	(INRS '99 - France)
Valeur VLE	:	poussières	:	10 mg/m ³	(INRS '99 - France)

Chlorure de zinc:

TLV-TWA	:	fumées	:	1 mg/m ³	- ACGIH '98 - US
TLV-STEL	:	fumées	:	2 mg/m ³	- ACGIH '98 - US
Valeur VME	:	fumées	:	5 mg/m ³	(INRS '99 - France)
Valeur VLE	:	poussières	:	10 mg/m ³	(INRS '99 - France)

Plomb et composés en Pb:

TLV-TWA	:	0.05 mg/m ³	- ACGIH '98 - US
Valeur VME	:	0.15 mg/m ³	- INRS '99 - France

8.3 Protection individuelle:

protection des yeux:

- Dégagement de poussières: lunettes à cocques (lunettes antipoussières)

protection des mains:

- Gants

protection de la peau:

- Vêtements étanches aux poussières
- Dégagement de poussières: protection de la tête/du cou

matériau approprié:

- Étanche aux poussières

protection respiratoire:

- Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P3

ZINKDUSTFILTERSTOF EN-DROSS

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 État physique (à 20°C)	:	Matière solide / Poudre	
9.2 Odeur	:	Inodore	
9.3 Couleur	:	Gris-brun	
9.4 Valeur pH	:	N.E.	
9.5 Point/intervalle d'ébullition	:	N.E.	°C
9.6 Point/intervalle de fusion	:	N.E.	°C
9.7 Point d'éclair	:	S.O.	°C
9.8 Température d'auto-ignition	:	S.O.	°C
9.9 Limites d'explosivité	:	S.O.	vol%
9.10 Pression de vapeur (à 20°C)	:	N.E.	hPa
9.11 Densité relative (à 20°C)	:	N.E.	
9.12 Hydrosolubilité	:	Insoluble	
9.13 Soluble dans	:	N.E.	
9.14 Densité de vapeur relative	:	N.E.	
9.15 Concentration de saturation	:	N.E.	g/m ³
9.16 Viscosité	:	N.E.	Pa.s

10. Stabilité et réactivité

10.1 Stabilité:

- Aucun renseignement disponible

10.2 Danger de réactivité/Produits de décomposition dangereux:

- Echauffement/combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques et corrosifs (acide chlorhydrique) et formation de vapeurs métalliques
- Réagit violemment avec (certains) acides/bases

10.3 Conditions/matières à éviter:

- Sources de chaleur, acides, bases

11. Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë:

oxyde de zinc		
DL50 orale rat	: > 5000	mg/kg
DL50 dermale lapin	: > 7940	mg/kg
CL50 inhalation rat	: N.E.	mg/l/4 h
chlorure de zinc		
DL50 orale rat	: 350	mg/kg
oxide de plomb(II)		
DL50 orale rat	: N.E.	mg/kg

ZINKDUSTFILTERSTOF EN-DROSS

11.2 Toxicité chronique:

Cat. carc. CE: non repris
Cat. muta. CE: non repris
Cat. repr. CE: 1, 3 (composants de plomb)

Carcinogénicité (VME): A3 (plomb)

Classification IARC: IIB (plomb)

11.3 Voies d'exposition: ingestion, inhalation, yeux et peau

11.4 Effets aigus/symptômes:

APRÈS INHALATION DE POUSSIÈRES:

- Nocif
- Irritation des voies respiratoires
- Irritation des muqueuses nasales
- Difficultés respiratoires
- Risque de pneumonie

APRÈS INHALATION DE FUMÉES:

- Fièvre de fumée de métal (peut apparaître avec latence)
- Difficultés respiratoires

APRÈS INGESTION:

- Nocif par ingestion
- Vomissements
- Nausées
- Douleurs abdominales
- Irritation des muqueuses de l'estomac/intestin

APRÈS INGESTION EN GRANDE QUANTITE:

- Sang dans les selles
- Crampes/contractions musculaires incontrôlées

APRÈS CONTACT AVEC LA PEAU:

- Picotement/irritation légère de la peau

APRÈS CONTACT OCULAIRE:

- Irritation légère du tissu oculaire

11.5 Effets chroniques:

- Produit des effets sur le système nerveux
- Effet cumulatif
- Risque pour le fœtus

APRÈS EXPOSITION/CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ:

- Eruption/dermatite
- Dépression du système nerveux central
- Modification du taux sanguin/de la composition sanguine
- Diminution de la fonction rénale
- Atteinte du tissu rénal
- Hypertrophie/atteinte du foie

ZINKDUSTFILTERSTOF EN-DROSS

12. Informations écologiques

12.1 Mobilité:

- Insoluble dans l'eau
- La matière coule dans l'eau
- Chlorure de zinc pollue les eaux souterraines
- Pollue le sol

12.2 Biodégradation:

- | | | | |
|--------|------------------------|--------|----------------------------------|
| - sol: | T ½ | : N.E. | jours |
| | BOD₅ | : S.O. | g O₂/g matière |
| | COD | : S.O. | g O₂/g matière |
- eau: - Aucun renseignement disponible

- 12.3 Bioaccumulation: - **log P_{ow}** : N.E.
- **BCF** : N.E.

12.4 Toxicité aquatique:

Pour un ion de zinc:

- CL50 (96 h) : 2.61 mg/l (PIMEPHALES PROMELAS)
- CE50 (48 h) : 0.068 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
- CE50 : < 0.12 mg/l (ALGAE)

Pour un ion de plomb:

- CL50 (48 h) : 0.3 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
- CE50 : 0.14 mg/l (SELENASTR CAPR.)

Les composants solubles de plomb et de zinc sont dangereux pour l'environnement

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

12.5 Autres informations:

- **WGK**: 1 (classification interne de l'entreprise)
- **Effet sur la couche d'ozone**: N.E.
- **Traitement des eaux usées**: N.E.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

13.1 Dispositions relatives aux déchets:

- Code de déchet (CE): N.E.
- Déchets dangereux (91/689/CE)

13.2 Méthodes d'élimination:

- Recycler/réutiliser
- Porter en décharge agréée en se conformant aux prescriptions nationales ou locales
- Ne pas rejeter les déchets à l'égout ou dans l'environnement
- Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant

ZINKDUSTFILTERSTOF EN-DROSS

14. Informations relatives au transport

90
3077

- 14.1 Désignation de la marchandise:**
UN 3077, Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.
- 14.2 Transport par route/rail (ADR/RID)** : classe 9, 12c)
Code danger : 90
Étiquettes de danger sur citernes: 9
sur colis: 9
- 14.3 Numéro d'identification de la matière (No. UNO):** 3077
Groupe d'emballage: III
- 14.4 Transport maritime (code IMDG)** : classe 9 p. 9029
EMS : -
MFAG : -
Polluant marin : P
- 14.5 Transport par voies navigables intérieures (ADNR):** classe 9, 12c)
- 14.6 Transport aérien (ICAO):** classe 9
Instruction "passenger": 911/Y911
Instruction "cargo": 911
- 14.7 Autres données :**

15. Informations réglementaires

Étiquetage conforme aux directives 67/548/CEE et 88/379/CEE



Toxique



Dangereux pour l'environnement

contient: oxyde de plomb (II)

R61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
R20/22 : Également nocif par inhalation et ingestion
R33 : Danger d'effets cumulatifs
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

S53 : Évitez l'exposition - se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation
S22 : Ne pas respirer les poussières
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)
S60 : Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux
S61 : Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

ZINKDUSTFILTERSTOF EN-DROSS

16. Autres information

Les informations contenues dans cette FDS sont données en toute bonne foi et constituent notre meilleure connaissance en la matière. L'information a été rédigée de manière à ce que la manipulation, l'utilisation, le stockage, le transport et l'élimination soient effectués correctement et en toute sécurité, et ne doit pas être considérée comme garantie ou spécification de qualité. L'information est uniquement valable pour le produit même, et pourrait ne plus être valable quand le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits, ou dans des processus, sauf mention contraire dans le texte.

S.O. = SANS OBJET

N.E. = NON ÉTABLI

***** = CLASSIFICATION INTERNE

Fiche établie le : 27-09-1999
Numéro référence : BIG\28898FR
Motif de la révision : -
Gestion des documents Nyrstar: E. Schuurmans